



## DELIBERATION CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTE DE COMMUNES CARMAUSIN-SEGALA

**SEANCE DU 30 OCTOBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 30 octobre à 18h00, le Conseil de communauté, dûment convoqué le 24 octobre 2025, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Tanus, sous la Présidence de Didier SOMEN.

<b>MEMBRES DU CONSEIL</b>			
Titulaires en exercice	55	Suppléant avec voix	0
Titulaires présents	35	Voix délibératives	41
Délégués avec pouvoir	6	Membres présents	35

**Titulaires présents : 35**

**ASTIE Alain, AUZIECH Cécile, BALARAN Jean-Marc, BARILLIOT Christine (pouvoir de NORKOWSKI Patrice), BOUSQUET Jean-Louis, BOUYSSIE François, CALMELS Thierry, CINTAS Jean-Marc, CLERGUE Jean-Claude, COURVEILLE Martine, DELPOUX Jacqueline, EMERIAUD Françoise, HAMON Christian, ICHARD Xavier, IMBERT Véronique, LEBLOND Nelly, MAFFRE Alain, MALATERRE Guy, MALIET Thierry, MANUEL Christian (pouvoir de CARMES Monique), MARTY Denis, MERCIER Roland, MILESI Marie (pouvoir de AZEMAR Jean-Louis), MUÑOZ Sonia, PUECH Christian, RECOULES Vincent, SAN ANDRES Thierry (pouvoir de BONFANTI Djamil), SANCHEZ Marie-Christine, SCHULTHEISS Pierre, SENGES Jean-Marc, SIBRA Jean-Michel (pouvoir de REDO Aline), SOMEN Didier, SOULIE Jérôme (pouvoir de BORDOLL Christian), TAGLIAFERRI Rosanne, TROUCHE Alain.**

**Suppléant présent avec voix délibérative : 0**

**Titulaires excusés : 20**

**AZEMAR Jean-Louis (pouvoir à MILESI Marie), BARBE Christian, BARRAU Jean-Louis, BEX Fabienne, BONFANTI Djamil (pouvoir à SAN ANDRES Thierry), BORDOLL Christian (pouvoir à SOULIE Jérôme), CARMES Monique (pouvoir à MANUEL Christian), ESCOUTES Jean-Marc, KOWALIK Jean-François, NORKOWSKI Patrice (pouvoir à BARILLIOT Christine), ORRIT Didier, PENA Sylviane, REDO Aline (pouvoir à SIBRA Jean-Michel), SELAM Fatima, SOURDIN Anne, TESSON Régis, TOUZANI Rachid, VALIERE Jean-Paul, VEDEL Christian, VIDAL Suzette.**

**Suppléant présent sans voix délibérative : 0**

**Secrétaire de séance :**

**BOUSQUET Jean-Louis**

**DELIBERATION N° 30/10/2025-9  
MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE L'AIRE PASSAGERS DES GENS DU VOYAGE DE  
CARMAUX**

L'aire passagers des gens du voyage de Carmaux est ouverte depuis novembre 2021. Pour cela, un règlement intérieur a été validé par les élus en séance du 1<sup>er</sup> juillet 2021 et modifié en séances du 28 octobre 2021 et du 06 juillet 2023 pour des ajustements tarifaires, suite à l'augmentation des prix de l'énergie.

Aujourd'hui, il convient de procéder de nouveau à des ajustements tarifaires, sur les montants de facturation des fluides, car dans le nouveau contrat les prix de l'électricité ont baissé.

Il est proposé de répercuter la baisse sur les usagers de l'aire soit de 0,33€ à 0,25€ pour le KWh d'électricité (à modifier au paragraphe B de l'article III du règlement intérieur).

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

APPROUVE la modification du prix du KWh et MODIFIE l'article concerné sur ledit règlement.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Au registre figure la liste et la signature des membres présents

Certifié conforme,  
Le Président  
Didier SOMEN

Le secrétaire de séance  
Jean-Louis BOUSQUET

